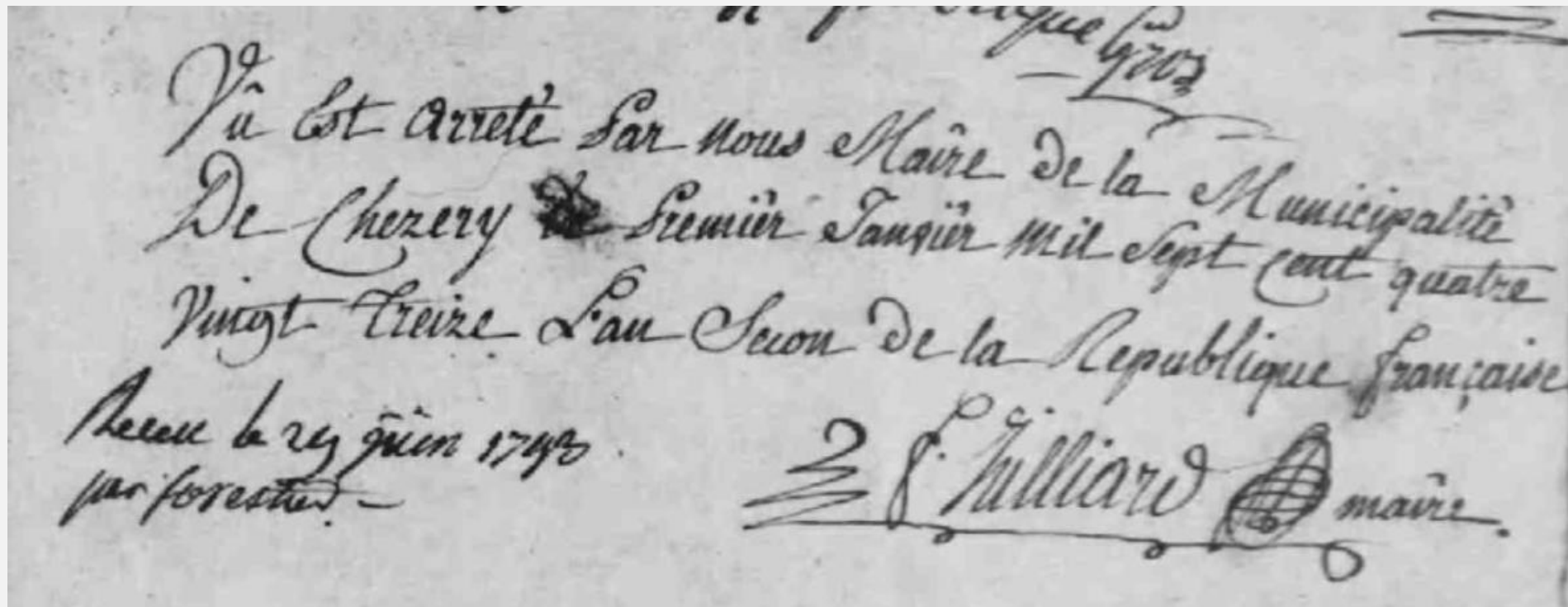


Chezery : 1 janvier 1793 : Clôture des registres tenus par les curés de la paroisse.



A handwritten document in French, likely a municipal decree. The text is written in a cursive script. The main body of the text reads: 'Vu Est arrêté par nous Maire de la Municipalité de Chezery le Premier Janvier mil sept cent quatre vingt treize l'an second de la République française'. Below this, on the left, it says 'Reçu le 25 juin 1793 par forestier'. On the right, there is a signature 'J. Julliard' followed by the word 'Maire' and a circular stamp or seal.

Vu Est arrêté par nous Maire de la Municipalité
de Chezery le Premier Janvier mil sept cent quatre
vingt treize l'an second de la République française
Reçu le 25 juin 1793 par forestier.
J. Julliard Maire.

Vu est arrêté par nous Maire de la Municipalité de Chezery le 1 janvier 1793, an second de la République française.

Julliard, Maire.